



Communiqué de presse

Panorama des familles d'aujourd'hui

Familles recomposées, familles monoparentales, couples de personnes du même sexe... depuis les années 1970, on assiste à une éclosion de formes familiales multiples, tandis que le modèle de référence de la « famille nucléaire » est de moins en moins prégnant. Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, à la demande du secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles, Adrien Taquet, établit un rapport sur les familles d'aujourd'hui et les problématiques auxquelles elles sont susceptibles de faire face. Ce panorama propose un portrait détaillé des familles contemporaines dans leur diversité, en portant une attention particulière à quatre situations familiales : les familles nombreuses, les familles recomposées, les familles monoparentales et les familles homoparentales. Enfin, le HCFEA identifie les difficultés spécifiques auxquelles elles sont susceptibles de faire face, et avance un ensemble de propositions pour y remédier.

Ce rapport revient dans un premier lieu sur les principales évolutions ayant eu un impact sur les formes familiales : baisse des naissances et de la fécondité ces dernières années ; diversification des formes d'union et recul du modèle dominant de la vie en couple ; progression des séparations ; enfin, décohabitation plus tardive des grands enfants. Cependant, et malgré une plus grande diversité des situations familiales, le couple de parents vivant avec ses seuls enfants reste la forme dominante : deux familles avec au moins un enfant mineur sur trois sont dans cette situation. 68 % des enfants vivent avec leurs deux parents au domicile, éventuellement avec des frères et sœurs qui sont les enfants du même couple parental.

Focus sur quatre types de situations familiales

Le HCFEA propose un focus sur quatre types de situations familiales et sur les difficultés spécifiques auxquelles elles sont susceptibles de faire face.

Les familles monoparentales occupent une place importante au sein des familles avec enfant(s) aujourd'hui : quasiment une famille sur quatre est monoparentale et un enfant mineur sur cinq vit avec un parent isolé. La part des familles monoparentales augmente depuis 30 ans, mais la progression s'est ralentie ces dernières années. Les conditions de vie de ces familles sont en moyenne plus difficiles, vis-à-vis du logement comme de l'emploi. Les mères seules en particulier sont moins souvent en emploi que les mères en couple. Le niveau de vie des familles monoparentales est inférieur en moyenne de 35 % par rapport aux familles avec deux parents et leur taux de pauvreté atteint 40 %.

Les familles recomposées (qui comprennent un couple et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints) restent très minoritaires parmi les configurations familiales existantes (9 %). Seuls 11 % des enfants mineurs vivent dans une famille recomposée en 2020. La part de ces familles reste stable depuis une vingtaine d'années. Ces familles ont en moyenne plus d'enfants vivant au domicile que les autres familles. Les adultes appartiennent à des catégories sociales moins favorisées que les autres parents en couple. De ce fait, ces familles ont un niveau de vie inférieur à celui des autres couples avec enfants.

Si les caractéristiques des **familles nombreuses** (trois enfants ou plus) ont évolué ces dernières années, ce modèle familial est de moins en moins représenté. La diminution s'est concentrée sur les tailles de familles les plus élevées. En quarante ans, la proportion des familles ayant au moins quatre enfants de moins de 25 ans est ainsi passée de 8,1 % à 4,5 %. En 2020, 21 % des familles ont trois enfants ou plus et un tiers des enfants vit dans une famille nombreuse. Les familles nombreuses sont surreprésentées au sein des classes populaires et parmi les moins diplômées.

Les personnes en **couple de même sexe**, enfin, s'il est difficile d'estimer leur nombre, affichent des profils différents de ceux des autres couples : plus jeunes, elles sont en moyenne plus diplômées, et résident dans ou près des grands pôles urbains. Vivant moins fréquemment dans un seul et même logement, moins souvent mariées ou pacsées, elles se séparent plus souvent que les couples de sexe différent. 14 % des couples de même sexe vivent avec des enfants à domicile. Environ 31 000 enfants vivent dans une **famille homoparentale**.

Propositions du HCFEA

Ce rapport avance un ensemble de propositions pour remédier aux difficultés spécifiques auxquelles peuvent faire face ces différentes configurations familiales.

Outre une meilleure connaissance nécessaire de ces formes familiales, en particulier concernant les familles homoparentales et les ruptures de couples avec enfants mineurs, le HCFEA propose plusieurs pistes pour répondre aux insuffisances des dispositifs de politiques publiques : réformer le CMG « assistantes maternelles » ; favoriser l'insertion professionnelle des parents isolés ; revoir les modalités de prise en compte des pensions alimentaires dans le droit fiscal et social ; étendre le « partage » des prestations en cas de résidence alternée ; faciliter les démarches quotidiennes pour les beaux-parents ; supprimer la condition d'isolement pour le versement de l'ASF ; enfin, améliorer les dispositifs pour les parents de jumeaux et triplés avec de jeunes enfants.

Le rapport est disponible [ici](#)